

# Aleca: Navigation à vue

• Aucune étude d'impact côté marocain

• Les négociations entament leur 4e round à Bruxelles

**C'**EST parti pour un 4e round de négociations sur l'Accord de libre-échange complet et approfondi (Aleca). Experts marocains et européens planchent depuis hier lundi et jusqu'au vendredi 11 avril sur les divers volets de cet accord nouvelle génération. C'est en effet un nouveau type d'accord qui permet d'entamer des négociations globales et non pas partielles dans la mesure où il couvre, entre autres, la convergence réglementaire, les marchés publics, les services et les investissements. Une approche qui n'est pas à portée dans le cadre d'un accord sectoriel se limitant aux produits industriels ou agricoles. Seulement l'Aleca ne garantit pas d'une manière automatique un succès et sa réussite dépend principalement de

la capacité de l'administration à mettre en œuvre toutes les dispositions en temps opportun et avec efficacité qui se doit.

Quoi qu'il en soit, le présent round va-t-il enfin donner lieu à de véritables négociations? Ceci, après trois rencontres exploratoires lancées depuis avril 2013. (Voir [www.leconomiste.com](http://www.leconomiste.com); notre édition du 17 février 2014). Le tout, sur la base d'une feuille de route listant les divers volets à négocier. Avec cette nuance qui fait que le négociateur européen dispose de plus de visibilité quant aux retombées du futur accord sur les marchés de l'UE.



*L'Aleca devrait générer pour le Maroc un gain en revenu national de 1,3 milliard d'euros. Et ses exportations devraient augmenter de 15% contre une hausse de 8,5% de celles de la partie européenne (Ph. Bziouat)*

La Commission européenne avait en effet, bien avant le démarrage des pourparlers, procédé à une étude d'impact. Une étude qui liste également les gains pour le Maroc en points de croissance et

Et l'enjeu est de taille. L'Aleca, qui fera partie de l'accord d'association UE-Maroc, a pour objectif principal de faciliter l'intégration progressive de l'économie marocaine dans le marché intérieur

## Les services, le grand enjeu

**L'**ALECA a intégré les négociations sur les services et le droit d'établissement qui ont fait l'objet de négociations d'un accord partiel depuis 2008. Mais sans résultat. Le secteur des services fait face à des obstacles d'ordre réglementaire que seul un cadre global et intégré peut rapprocher les positions des deux côtés. Il s'agit d'obstacles liés à la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles. Il y a aussi les procédures administratives relatives aux visas qui compliquent l'accès aux marchés européens même pour les prestataires de services. Un domaine où il n'y a pas encore de convergence des réglementations même au sein de l'Union. □

de l'export. Mais l'approche européenne peut ne pas cadrer avec les intérêts réels du Royaume. D'où la décision du gouvernement de lancer sa propre étude d'impact. Et les avis d'appel d'offres étaient attendus pour fin février dernier. Mais depuis lors, rien n'est sorti. De plus, plusieurs branches du secteur des services n'ont pas été associées à l'élaboration de l'offre marocaine. C'est à se demander donc sur le véritable contenu de l'actuelle négociation.

Le vœu exprimé vendredi dernier par la délégation de l'UE à Rabat verse également dans l'incertitude. «L'Union européenne espère que les échanges seront constructifs lors de ce 4e round», indique le communiqué de la délégation. Une manière diplomatique de pousser la partie marocaine d'aller de l'avant et de traduire une certaine exaspération de Bruxelles. Surtout que le Maroc est le seul pays de la région Mena à entamer, à sa demande, les négociations de ce type d'accord. Ce qui s'explique, a priori, par le degré de préparation du Royaume.

de l'UE. Il doit couvrir tous les aspects notamment les obstacles tarifaires et non tarifaires, les services, l'investissement, les droits de propriété intellectuelle, la politique de concurrence et les marchés publics. Des dimensions qui déterminent la coopération politique et économique dans son ensemble. Avec quelques percées pour le Maroc selon l'étude d'impact européenne. A en croire ses projections, le Maroc devrait bénéficier à terme d'une augmentation de plus de 1,3 milliard d'euros en revenu national, d'une hausse des exportations de 15% plus élevée que celle des importations de 8,4%. L'analyse d'impact a fait également la lumière sur les principaux obstacles au développement des échanges entre les deux partenaires: les barrières non tarifaires, la divergence des réglementations sectorielles et l'absence de transparence des marchés publics. □

A. G.

Pour réagir à cet article:  
[courrier@leconomiste.com](mailto:courrier@leconomiste.com)